

Conférence de presse

Lundi 14 septembre 2026 à 17h00



Mairie de Dompierre-sur-Nièvre

DOSSIER DE PRESSE

Un contrat historique pour l'avenir numérique de la Nièvre

Contacts presse :

- **Nièvre Numérique** : Jean-Dimas MALOT

Tél. : 06 81 81 67 35. Courriel : jd.malot@nievrenumerique.fr

- **LUMIÈRE** : Naïma MERINI

Tél. : 06 80 95 74 96 - Courriel : naima.merini@lumiere.fr



Sommaire

Communiqué de presse	3
Une nouvelle ambition	4
Lumière, un partenaire de choix	5
Des arguments forts	6
Un contrat sur mesure pour la Nièvre	
1. La reprise et la modernisation du réseau fibre	7
2. Le déploiement des objets connectés à l'échelle départementale	8
3. Un bouquet de services numériques mutualisés pour les acteurs publics	9
Quelques chiffres	10

Communiqué de presse

Un contrat historique pour l'avenir numérique de la Nièvre

La Nièvre écrit une nouvelle page de son histoire numérique.

Le 14 septembre prochain, Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental de la Nièvre et de Nièvre Numérique, et Cyril GASC, Président de LUMIÈRE, signeront une nouvelle Délégation de Service Public d'une durée de huit ans. **Un contrat historique, façonné pour le territoire, pour une nouvelle génération de services numériques.**

Il y a des signatures qui engagent plus qu'un contrat. Celle-ci engage une vision pour la Nièvre et constitue une **étape majeure de l'histoire numérique du département**, après le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Partenaire de choix, LUMIÈRE a été retenu pour la qualité et la performance de son offre construite au plus près des besoins de la Nièvre. Le contrat associe **modernisation du réseau fibre, solutions connectées et services numériques mutualisés pour les collectivités**, et intègre de **forts engagements** en matière de proximité, d'emploi, d'insertion et de numérique responsable. Un contrat où le numérique est un véritable levier pour construire un **territoire connecté et innovant, capable d'anticiper les défis d'aujourd'hui et de demain.**

Pour officialiser la signature de ce nouveau contrat et ainsi mieux en comprendre les enjeux, **une conférence de presse se tiendra le lundi 14 septembre à 17h00, à la mairie de Dompierre-sur-Nièvre (17, rue du Bourg).**

Elle sera suivie d'une **démonstration d'objets connectés** dédiés aux collectivités territoriales et d'une présentation de la **plateforme de supervision**, par Nièvre Numérique. Une séquence concrète pour découvrir comment les nouvelles technologies peuvent accompagner les services publics.

Une nouvelle ambition

En moins de 5 ans, Nièvre Numérique a mené à bien un chantier colossal : le déploiement de la fibre optique pour les particuliers, couvrant l'intégralité du département. Ce défi technique et humain, réalisé avec rigueur et détermination, a permis d'offrir à chaque Nivernais un accès au très haut débit, essentiel pour l'égalité des chances et le dynamisme économique.



Fort de cette réussite, Nièvre Numérique franchit une nouvelle étape en recentrant son action au service des professionnels, des collectivités et des entreprises, acteurs clés de la vitalité du département. Son ambition ? Faire de la Nièvre un laboratoire d'innovation numérique, où les infrastructures deviennent le **socle de services durables, adaptés aux enjeux d'aujourd'hui et de demain** : transition écologique, attractivité économique et inclusion territoriale.



Ce virage stratégique s'incarne dans un nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP), signé avec LUMIÈRE, opérateur engagé et innovant. Ce partenariat ouvre une **nouvelle étape pour le territoire, avec le développement de solutions concrètes dédiées aux professionnels** : connectivité sécurisée, cybersécurité, hébergement local de données, objets connectés, etc.

LUMIÈRE, un partenaire de choix



LUMIÈRE est un opérateur d'infrastructures et de services numériques engagé aux côtés des territoires dans leur transformation numérique. Présent dans six départements, LUMIÈRE conçoit, déploie, exploite et commercialise des réseaux de fibre optique et hertziens ainsi qu'une gamme de services numériques performants et durables.

Fort de son ancrage territorial et de sa connaissance des enjeux locaux, LUMIÈRE accompagne les collectivités dans leurs projets numériques, en leur apportant des infrastructures et des solutions fiables, évolutives et pérennes.

Leader de la qualité de service, LUMIÈRE place la performance et la fiabilité de ses réseaux au cœur de son engagement. Cette exigence, associée à une relation de proximité avec ses clients et partenaires, permet de garantir une connectivité de très haut débit de qualité et de contribuer durablement à l'attractivité et au développement des territoires.

Opérateur de proximité et partenaire de long terme, LUMIÈRE met ainsi son expertise au service d'un numérique performant, durable et accessible à tous.

L'attribution du contrat de délégation de service public à LUMIÈRE est le fruit d'une procédure rigoureuse et transparente, lancée en juin 2025 et marquée par des négociations exigeantes pour garantir un **contrat adapté aux besoins actuels et futurs de la Nièvre**.

LUMIÈRE a su convaincre par la **qualité technique, financière et juridique** de son offre, ainsi que par son **engagement en faveur d'un numérique responsable, parfaitement aligné sur les valeurs et les attentes du territoire**.



Des arguments forts

Réseaux mutualisés, fiables et neutres :

- ✓ Avec des **infrastructures accessibles à tous les opérateurs**, favorisant la concurrence et des tarifs maîtrisés,
- ✓ **Plan de renforcement, de sécurisation et de modernisation**,
- ✓ **Mise en œuvre de services dédiés aux professionnels.**



Ancrage territorial et politique de responsabilité sociale :

- ✓ Une présence locale forte avec une **société basée à Nevers**,
- ✓ Un **recrutement prioritaire dans la Nièvre** de 3 collaborateurs,
- ✓ 3 200 heures d'insertion minimum,
- ✓ Montée en compétences avec La Fabrique Emploi et Territoires de Nevers,
- ✓ **Code éthique.**

Démarche environnementale de haute qualité :

- ✓ **Sobriété énergétique**,
- ✓ **Bilan carbone contractualisé**,
- ✓ Méthode de tranchée respectueuse de l'environnement (Greenpose),
- ✓ Utilisation d'**énergies vertes et françaises** pour 100 % des sites opérationnels.



Un contrat sur mesure pour la Nièvre

Le contrat signé avec LUMIÈRE pour une durée de 8 ans, à partir d'octobre 2026, repose sur **trois axes majeurs**, conçus pour répondre aux besoins des professionnels et des collectivités :

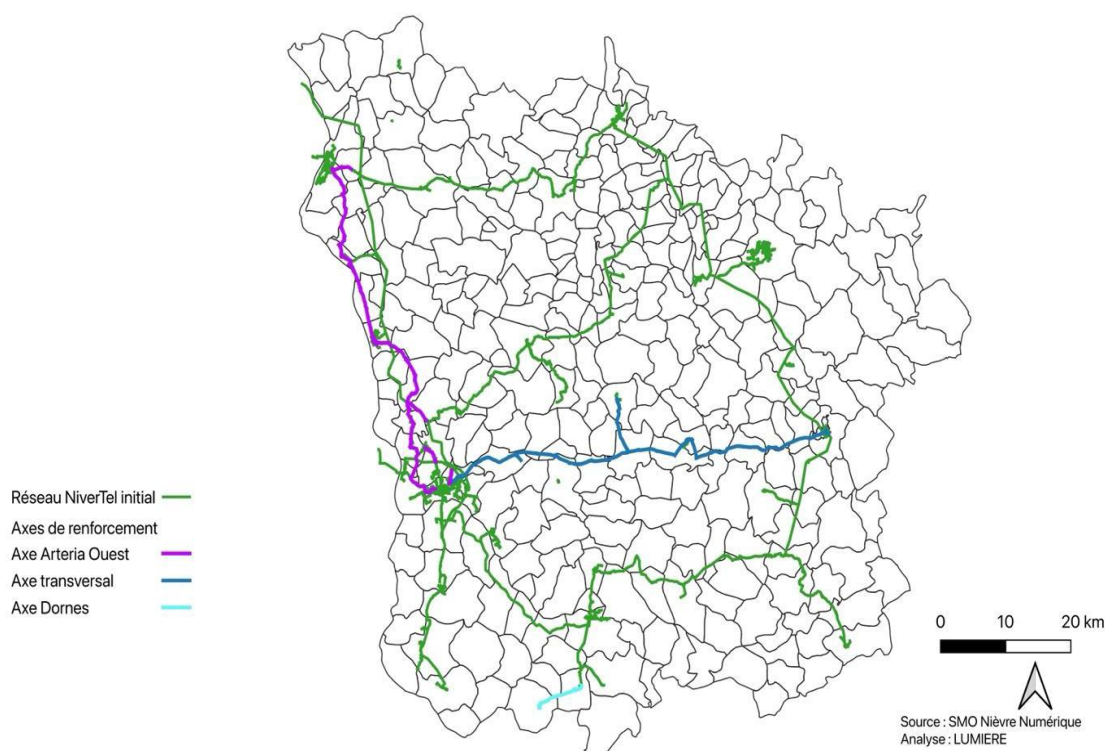
1. La reprise et la modernisation du réseau fibre professionnel

Lumière reprendra l'exploitation du réseau fibre de première génération (RIP 1G), à différencier du réseau grand public qui vient d'être achevé. Ce **réseau dédié aux professionnels** se distingue par sa qualité de service et de temps de rétablissement.

Déployé sur 600 kilomètres, il dessert aujourd'hui **49 zones d'activités** et **plus de 300 sites publics et entreprises**, ainsi que de nombreux équipements techniques et points d'interconnexion.

La reprise de ce réseau s'accompagnera d'un **plan ambitieux de modernisation**, incluant le géoréférencement classe A des infrastructures, la désaturation des équipements actifs et la réalisation d'extensions ciblées. Parmi les projets structurants figurent la construction de l'axe ouest Nevers-Cosne, ainsi que le déploiement d'un axe transversal Nevers-Château-Chinon et d'un axe à Dornes.

Carte prévisionnelle de travaux de construction



2. Le déploiement des objets connectés à l'échelle départementale

L'un des volets les plus innovants du contrat réside dans le déploiement d'un réseau bas débit LoRaWAN, destiné à couvrir l'ensemble du département d'ici 2027.



Ce réseau, déjà en cours de déploiement sur le quart nord-est de la Nièvre en partenariat avec les collectivités, les acteurs de l'eau et de l'énergie, sera progressivement étendu pour atteindre un parc cible de **120 000 objets connectés** en fin de contrat. Lumière reprendra l'exploitation des infrastructures existantes et investira dans leur extension, avec un objectif de parc à terme de **plus de 500 passerelles**.

Les applications relatives aux objets connectés dans la Nièvre sont multiples et répondent à des enjeux concrets pour les collectivités et les citoyens.

Dans le domaine de la **gestion de l'eau**, les capteurs permettront la télérelève sécurisée des compteurs, la détection des fuites et le suivi de la qualité de l'eau, contribuant ainsi à une gestion plus efficace et économe de la ressource.

Pour l'**éclairage public**, les objets connectés permettront de commander à distance les équipements et offriront des solutions de gradation lumineuse et de maintenance prédictive, réduisant significativement la consommation d'énergie.

Les **bâtiments publics** bénéficieront également de ces technologies, avec des systèmes d'optimisation du chauffage, de surveillance de la qualité de l'air et de détection d'intrusion.



Enfin, dans le domaine de l'**environnement**, ils permettront de mettre en place des alertes crues, de surveiller la qualité des eaux de baignade ou encore d'optimiser le salage des routes en période hivernale.

3. Un bouquet de services numériques mutualisés pour les acteurs publics

Le contrat intègre également un **bouquet de services télécom mutualisés « Made in Nièvre »** conçu pour répondre aux besoins des communes et des établissements publics du territoire.

Structuré autour de cinq offres — internet, téléphonie, Wi-Fi territorial, cybersécurité et hébergement de données —, ce bouquet propose **des solutions adaptées à la taille et aux besoins de chaque collectivité**.

Ces offres s'appuient sur l'infrastructure fibre optique de la Nièvre et permettront aux acteurs publics de bénéficier de **solutions de qualité à des coûts maîtrisés**, accompagné par une équipe locale. LUMIÈRE assurera la production, la maintenance et l'assistance à la commercialisation, avec des engagements de disponibilité pouvant atteindre 99,90 % pour les usages critiques.



Un contrat pensé pour les défis de demain



Afin d'accompagner durablement la transformation numérique de la Nièvre, des clauses spécifiques ont été intégrées au contrat dès sa conception. Elles permettront d'adapter le réseau et les solutions proposées tout au long de la Délégation de Service Public. Cette souplesse contractuelle permettra notamment de prendre en compte l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux usages en matière de connectivité et de services numériques.

Le réseau pourra ainsi répondre progressivement aux besoins des collectivités, des entreprises et des acteurs publics.



Quelques chiffres

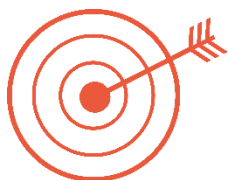


Un contrat sur huit ans (2026 – 2034)

Sans subvention publique



3,24 millions d'euros de redevances reversées
à Nièvre Numérique



+ de 7,1 millions d'euros d'investissement total



26,3 millions d'euros de chiffre d'affaire

Crédits photos :

© Conseil départemental de la Nièvre - Johan Boulet (p3) © Nièvre Numérique (p6 et 8)
© Adobe Firefly (p3 et 8) © khwanchai-stock.adobe.com (p5) © SyncSpace Visuals-stock.adobe.com (p6)
© Surasak Chuaymoo-stock.adobe.com (p9)

Conférence de presse

Lundi 14 septembre 2026 à 17h00



Mairie de Dompierre-sur-Nièvre

DOSSIER DE PRESSE

Un contrat historique pour l'avenir numérique de la Nièvre

Contacts presse :

- **Nièvre Numérique** : Jean-Dimas MALOT

Tél. : 06 81 81 67 35. Courriel : jd.malot@nievrenumerique.fr

- **LUMIÈRE** : Naïma MERINI

Tél. : 06 80 95 74 96 - Courriel : naima.merini@lumiere.fr

